cid:image001.png@01CD1D75.20A0F150

**Notice de sélection pour Consultant Individuel**

**Consultant international pour la mise en place d’un mécanisme opérationnel de suivi et d’alerte précoce aux inondations au Mali.**

Date : 02 juillet 2018

**Pays : PNUD MALI**

**Intitulé de la mission** **:** Recrutement d’un Consultant international pour la mise en place d’un mécanisme opérationnel de suivi et d’alerte précoce aux inondations au Mali.

**Durée :** Trente (30) jours.

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail[mali.procurement@undp.org](mailto:mali.procurement@undp.org) avec mention de la référence et intitulé du dossier**. Votre proposition devra être reçue** au plus tard le **lundi 16 Juillet 2018** à 17H00 précises.

**Contexte :**

Le Mali disposant d’une superficie de 1 241 238 km2 avec une population de 14 500 000 habitants (RGPH, 2009), est un pays vulnérable aux risques climatiques et aux inondations. Depuis les années 70, la hausse de la température moyenne est constatée à travers le Mali. D’ici 2080, la température moyenne annuelle du Mali augmentera de 3 à 4° C par rapport à la température annuelle de 1980.[[1]](#footnote-1) Le changement du climat se manifeste également par la baisse des précipitations moyennes annuelles. Ainsi, au cours de la période 1971-2000, une baisse moyenne de 20 % à travers le pays a été observée par rapport à la période 1951-70.[[2]](#footnote-2) Selon les scénarii climatiques du futur, la hauteur moyenne de pluies au Mali passera de 5 à 10 % à partir de 2050, par rapport à la période 1960-90[[3]](#footnote-3). On assistera également à une augmentation de la variabilité spatiale et temporelle. L’on prévoit une augmentation de l’intensité et de la fréquence des risques climatiques dans les conditions futures des changements climatiques.[[4]](#footnote-4) Ceci comprendra une augmentation de pluies intenses, suivie des inondations.

De 1980 à 2007, le Mali a connu deux grandes inondations qui ont collectivement eu un impact sur plus de 3 000 000 de personnes[[5]](#footnote-5). Les zones les plus affectées par les inondations au cours des 30 dernières années sont situées dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso, Mopti, Gao, Tombouctou et le District de Bamako.[[6]](#footnote-6) Les inondations survenues à Bamako en août 2013, ont affecté plus de 34 000 personnes, dont environ 20 000 personnes ont été déplacées.[[7]](#footnote-7) Ces inondations ont entrainé la mort de 37 personnes et causé la perte de 280 maisons[[8]](#footnote-8). De même, les inondations de 2010 ont causé 111 décès, détruit 6 052 maisons, 12 000 hectares de terres agricoles inondées et entraîné la destruction généralisée d’infrastructures, notamment des ponts et des routes.[[9]](#footnote-9)En 2014, 98,5 % des pertes économiques dues aux catastrophes étaient imputables aux inondations, pour une valeur moyenne estimée à 25 098 255 000 FCFA par an.[[10]](#footnote-10)

Il est possible de prendre des dispositions afin d’éviter ces dégâts importants. Par exemple, l’investissement d’un montant total de 4 991 764 050 FCFA dans la production et la diffusion d’informations climatiques, la mise en place d’un Système d’Alerte Précoce (SAP) et la protection contre les inondations contribuera à réduire considérablement la vulnérabilité aux inondations des infrastructures, des biens et des moyens d’existence pour 120 000 ménages.

C’est dans ce cadre que l’Agence de l’Environnement et du Développement durable (AEDD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ont initié le Projet de Gestion des Risques Climatiques et d’Inondation au Mali en vue de préserver des vies et des biens (PGRCI), financé par le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA). Le PGRCI, contribuera à réduire la vulnérabilité des collectivités territoriales face aux inondations grâce à la sécurisation de leurs vies et moyens d’existence et à la protection des infrastructures au Mali. Les ressources du PGRCI seront ainsi consacrées au renforcement des capacités des autorités administratives nationales et locales pour une gestion efficace des risques et la réduction des impacts négatifs des inondations sur les communautés et les infrastructures locales au Mali.

La réalisation de l’objectif du PGRCI passera par l’atteinte de trois (03) résultats complémentaires aux niveaux des collectivités territoriales dans le District de Bamako et dans les Cercles de Kayes et de Mopti.

Les interventions au titre des résultats sont :

* **Résultat 1 :** amélioration de la disponibilité de l’information climatique et l’accès à celle-ci, notamment la production et la diffusion d’informations sur les prévisions climatiques et les systèmes d’alerte précoce sur les inondations, ainsi que la sensibilisation sur les risques climatiques ;
* **Résultat 2 :** intégration de la gestion des risques et d’inondations dans les politiques, plans de développement et processus budgétaires pertinents ;
* **Résultat 3 :** interventions de réduction des risques d’inondations telles que le reverdissement des zones riveraines le long des zones humides, le détournement ou la dérivation des eaux de ruissellement à l’aide d’un réseau de canalisation, ainsi que la construction de digues filtrantes et de collecteurs d’eaux pluviales, afin d’améliorer la gestion des eaux pluviales au sein des communautés vivantes dans les zones inondables.

Cependant, plusieurs obstacles d’ordre institutionnels, techniques et financiers freinent les efforts déployés en vue de la réduction et de la gestion efficaces des conséquences des inondations au Mali. Le PGRCI contribuera à surmonter les obstacles tels qu’indiqués ci-dessous qui entrave la mise en œuvre d’interventions efficaces de réduction et de gestion des inondations par les autorités administratives locales au Mali :

* Insuffisance de la capacité des institutions nationales à prévoir efficacement les inondations et d’autres risques climatiques ;
* Connaissances et application limitées des mesures d’adaptation liées à la gestion des inondations ;
* Insuffisances des compétences et ressources des autorités de planification au niveau local (communes et villages) pour assumer efficacement les responsabilités de gestion des risques d’inondations ;
* Diffusion limitée des informations et alertes à l’intention des communautés locales concernées.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa composante 1, le PGRCI, conformément à son plan de travail et budget annuel 2018 envisage de mettre en place un mécanisme opérationnel de suivi et d’alerte précoce axé sur les comités de veilles dans sa zone d’intervention. Au Mali, la réponse aux risques climatiques et d’inondations est coordonnée par la Direction générale de la Protection Civile, la Direction nationale de l’Hydraulique et l’Agence nationale de la Météorologie (MALI-METEO), qui prend en compte les impacts prévus des changements climatiques.

Sous la supervision du comité technique du PGRCI dirigé par l’AEDD, le consultant exécutera toutes les tâches consignées dans les termes de référence. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le personnel de l’équipe du PGRCI, du PNUD et des structures techniques nationales et autres acteurs pertinents impliqués dans l’alerte précoce aux inondations au Mali, notamment la Direction nationale de l’Hydraulique, l’Agence nationale de la Météorologie, la Direction générale de la Protection Civile.

**Description des responsabilités :**

* Élaborer la méthodologie et des documents de collecte des données ;
* Élaborer le chronogramme de réalisation de la prestation ;
* Mobiliser l’ensemble des acteurs dans la conduite de la prestation ;
* Participer à la réunion de cadrage avec le comité technique ;
* Conduire des entretiens avec les différents acteurs pour l’élaboration et l’opérationnalisation des systèmes d’alerte précoce aux inondations au Mali ;
* Identifier d’autres SAP adaptés aux inondations et au contexte du Mali ;
* Diagnostiquer le système actuel d’alerte précoce aux inondations de la zone d’intervention du PGRCI ;
* Proposer un système d’alerte précoce aux inondations adaptés et faciles à exploiter par les acteurs nationaux et locaux en matière de prévention et de gestion des risques d’inondations dans la zone d’intervention (district de Bamako, Kayes, Mopti) ;
* Concevoir un guide pratique de formation sur le système d’alerte précoce renforcé ;
* Proposer un mécanisme de pérennisation du système ;
* Travailler avec le spécialiste national en communication et genre pour intégrer l’approche genre dans le plan de communication sur les risques d’inondations ;
* Animer l’atelier de restitution et de validation ;
* Participer aux ateliers de restitution, d’examen et de validation des rapports provisoire et final par le comité technique élargi aux communes et aux structures techniques concernées ;
* Animer les ateliers de restitution, d’examen et de validation du rapport.

Livrables attendus :

Les produits attendus sont :

* Un rapport provisoire et un rapport final de la prestation répondant aux critères de qualité, de précisions des informations et des orientations. Ces rapports préciseront la stratégie et le plan d’opérationnalisation des Systèmes d’alerte précoce aux inondations ;
* Un guide pratique de formation sur le SAP aux inondations.

Tous les documents seront rédigés en langue française en formats papier et électroniques en Word, Excel, Powerpoint, etc.

**COMPÉTENCES**

Responsabilité globale et travail d’équipe :

* Sert et contribue à la vision, la mission, les valeurs et les objectifs stratégiques du PNUD et du PGRCI ;
* Planifie, définit les priorités et exécute les tâches à temps ;
* Participe effectivement dans un environnement basé sur le travail d’équipe, le partage de l’information, la collaboration et la coopération avec les autres ;
* Réagit de façon flexible et positive au changement, à travers une participation active ;
* Respecte les règles établies et les normes de conduite professionnelle en toutes circonstances.
* Aptitudes interactives :
* Reconnaît et réagit de façon appropriée aux idées, aux intérêts et aux préoccupations des autres en témoignant d’une grande sensibilité pour la différence ;
* Etablit des normes et objectifs de performance, et assume les responsabilités y afférentes.
* Orientation sur les résultats :
* Planifie et produit des résultats de qualité pour atteindre les objectifs visés.
* Innovation et discernement :
* Contribue avec des idées et des approches novatrices et pratiques pour faire face à des situations difficiles ;
* S’efforce de fournir des services de qualité centrés sur le client (à l’interne comme à l’externe).
* Communication :
* Démontre de bonnes aptitudes de communication écrite et orale.
* Connaissance du travail et expertise
* Exécute les tâches quotidiennes de façon ordonnée, efficace et systématique en s’adaptant à la charge travail lorsqu’elle fluctue ;
* Utilise la technologie de l’Information comme outil et comme ressource ;
* Est motivé et démontre une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;
* Bonne connaissance des initiatives en matière de mise en place de mécanismes opérationnels de suivi et d’alerte précoce aux inondations au Mali ;
* Expériences des procédures du PNUD et du Fonds Mondial pour l’Environnement en matière de gestion programmatique.

**Qualifications :**

* Education : diplôme de master 2 dans le domaine de gestion des risques climatiques et des inondations.

**Expérience :**

Le consultant international, chef de d’équipe, est le responsable principal de l’étude. Il répond de ce fait de la qualité du rapport final.

Le/la spécialiste international (e) en conception et mise en œuvre des systèmes d’alerte précoce aux inondations doit avoir les qualifications suivantes :

* Justifier d’au moins dix (10) ans d’expériences dans la conception et la mise en œuvre des systèmes d’alerte précoce aux inondations ;
* Une expérience dans le travail avec de multiples acteurs ;
* Une expérience dans le développement de stratégie de communication en matière de prévention des risques ;
* Disposer d’une expérience de travail dans les pays en développement, une expérience dans la collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est un atout ;
* Une excellente capacité d’analyse, de synthèse et de rédaction ;
* Une maîtrise du français de préférence.

Langues requises : le ou la candidat (e) doit maîtriser parfaitement le français. La connaissance pratique de l’anglais est un atout.

**Critères d’Evaluation**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

1. ***Les propositions techniques***

Elles sont évaluées sur des critères suivants en rapport avec les termes de référence.

Pour information, la proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Formation : | 30 points |
| Note conceptuelle sur l'approche de la mission contenant une offre financière : | 20 points |
| Expérience en matière de mise en place de mécanismes opérationnels de suivi et d’alerte précoce aux inondations au Sahel : | 40 points |
| Conduite d’étude de mise en place de mécanismes opérationnels de suivi et d’alerte précoce aux inondations au Mali : | 10 points |
| **Total** | **100** |

**Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 point ; cette note technique sera pondérée à 70%.**

***b. Les propositions financières***

Le/la consultant (e) fait sa proposition financière suivant le tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

***Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30***

**Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (technique pondérée + financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**

1. **Documents constitutifs de l’offre :**

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Document*** | ***Description*** | ***Forme*** |
| Curriculum Vitae ou P11 | Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence. | Annexe 3 : |
| Diplômes | Envoyer les copies de vos diplômes |  |
| Tableau des coûts | Remplir le tableau | Annexe 4 |

***N.B.***

Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [**Conditions Générales des Contrats Individuels**](http://www.cd.undp.org/hr/Conditions_Générales_IC.pdf) **(annexe 2)**.

**ANNEXES**

**Annexe 1 - Terme de Références de la mission** (voir plus haut).

**Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels.**

****

**Annexe 3- Tableau des coûts.**

****

**Annexe 4 – P11 (SC & IC).**

**** 

**Annexe 5- Type de contrat.**

1. Depuis les années 70, les températures dans la région du Sahel ont augmenté de 0,2 à 0,8° C par rapport à la moyenne et le taux d’augmentation a été plus rapide que la tendance mondiale. Source : Ministère de l’environnement et de l’assainissement – Agence de l’environnement du développement durable, 2011, Audit climatique du Mali. [↑](#footnote-ref-1)
2. Depuis les années 70, une plus grande variation des températures a été constatée dans les zones caractérisées par un climat sahélien par rapport aux autres régions du Mali. Source : Ministère de l’environnement et de l’assainissement – Agence de l’environnement du développement durable, 2011, Audit climatique du Mali. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ministère de l’environnement et de l’assainissement – Agence de l’environnement du développement durable, 2011, Audit climatique du Mali. [↑](#footnote-ref-3)
4. Ministère de l’environnement et de l’assainissement – Agence de l’environnement du développement durable, 2011, Audit climatique du Mali. [↑](#footnote-ref-4)
5. Au cours de la même période, cinq grands épisodes de sécheresse ont été enregistrés, dont les plus graves se sont produits entre 1980 et 2005 et ont affecté environ 1 500 000 et 1 000 000 d’habitants, respectivement, entraînant des pertes en termes de vies humaines, de plantations et de bétail. Source : UE, 2014, Mise à jour du profil environnemental du Mali. [↑](#footnote-ref-5)
6. Ministère de l’environnement et de l’assainissement – Agence de l’environnement du développement durable, 2011, Audit climatique du Mali. [↑](#footnote-ref-6)
7. OCHA, 2013, Aperçu de la saison des pluies : Afrique de l’Ouest et du Centre. [↑](#footnote-ref-7)
8. Ibid. [↑](#footnote-ref-8)
9. Gouvernement du Mali, 2012, Plan national multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes. [↑](#footnote-ref-9)
10. Web de la prévention du Mali : Profil des catastrophes et des risques 2014. Source : http://www.preventionweb.net/countries/mli/data/. [↑](#footnote-ref-10)